

**Stimuler la croissance :
Stratégies essentielles pour réussir la 17e
reconstitution du Fonds africain de
développement**

Mai 2025.



1. Introduction

La 17th reconstitution du Fonds africain de développement (FAD-17) est prévue pour novembre 2025. La Banque africaine de développement (BAD) cherche à lever 25 milliards d'USD au cours de cette reconstitution qui, si elle est atteinte, serait historique pour le FAD, mais resterait un montant très faible par rapport aux besoins de financement des pays africains, en particulier pour les infrastructures. Par exemple, l'analyse de Development Reimagined indique que l'Éthiopie devrait dépenser entre 23,6 et 34,8 milliards d'USD par an pour les infrastructures afin d'atteindre ses objectifs de développement durable.

Le FAD-17 arrive à un moment critique, dans un contexte de resserrement des financements de la part des principaux donateurs de fonds et d'augmentation des contraintes fiscales auxquelles sont confrontés les pays bénéficiaires. Les États-Unis, qui ont été le plus grand donateur du FAD, ont annoncé leur intention de cesser de contribuer au FAD à hauteur de 555 millions d'USD. L'incertitude règne également quant à l'engagement de l'Europe envers le Fonds, d'autant plus que plusieurs grands donateurs européens, tels que le Royaume-Uni, ont récemment annoncé des plans de réduction de leurs budgets d'aide. Par ailleurs, la volonté du président sortant de la BAD, M. Akinwumi Adesina, de s'appuyer sur les marchés de capitaux pour élargir les sources de financement du FAD est le signe d'un changement radical dans la manière dont le Fonds sécurise ses ressources.

Cette note d'orientation est donc rédigée dans l'intention de soutenir la planification et les négociations dans la période précédant le FAD-17. La conclusion de la première réunion de reconstitution du FAD-17 en mars 2025, et les prochaines réunions prévues en parallèle avec les Assemblées annuelles du Groupe de la BAD à Abidjan entre le 31 mai et le 1er juin 2025, offrent un moment opportun pour analyser la performance historique du FAD et réfléchir à des stratégies visant à améliorer l'efficacité du Fonds.

Cette note décrit l'objectif, la structure et le *modus operandi* du FAD. Elle met également en lumière les principaux défis auxquels le FAD est confronté dans l'accomplissement de son mandat et fournit des recommandations à la direction de la BAD, aux pays donateurs, aux pays membres régionaux (PMR) de la BAD et aux nouveaux donateurs potentiels, dans le but de renforcer l'efficacité et la capacité du FAD à répondre aux besoins évolutifs des pays africains en matière de financement du développement.

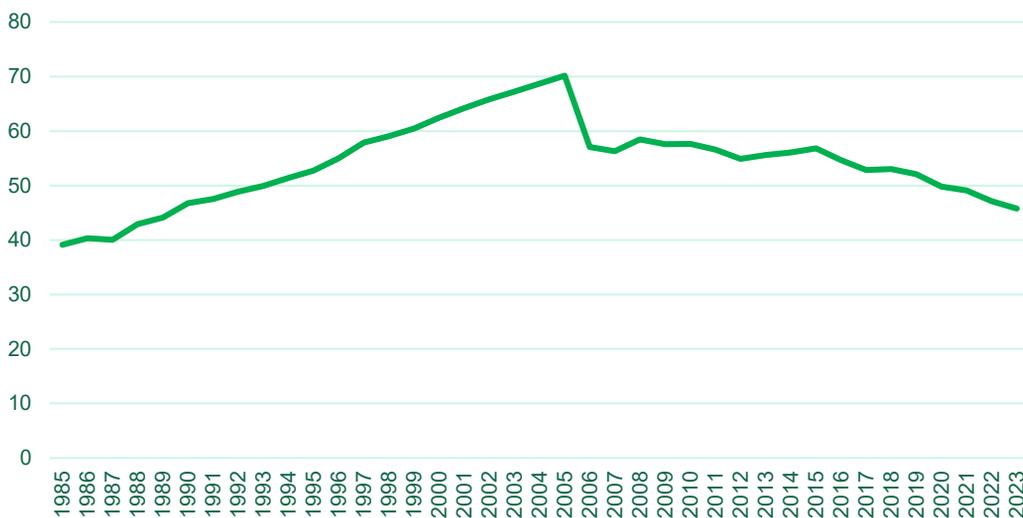
La note d'orientation s'adresse principalement aux décideurs politiques des pays membres de la BAD, en particulier les PMR, aux donateurs, ainsi qu'à la direction de la Banque. Elle devrait également intéresser l'ensemble des parties prenantes, y compris d'autres BMD telles que la Banque mondiale et d'autres institutions financières multilatérales africaines (AIFM).

2. Mise en contexte

2.1 Historique du Fonds africain de développement (FAD)

Au cours des deux dernières décennies, le volume des flux financiers multilatéraux concessionnels vers l'Afrique a considérablement diminué. En 2005, les prêts concessionnels représentaient 70 % du total des prêts multilatéraux à l'Afrique (Banque mondiale, 2024). En 2023, cette part est tombée à 45 %, proche de la part de 1985 (39 %) (figure 1).

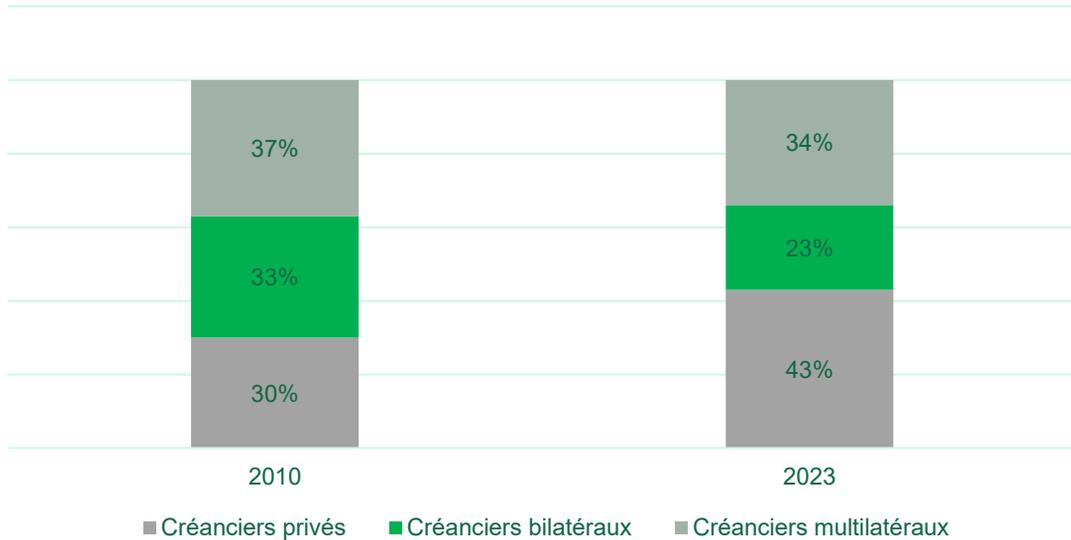
Graphique 1 : Part de la dette concessionnelle dans la dette multilatérale totale



Source : Banque mondiale Banque mondiale 2024

Pour compenser la baisse des financements concessionnels, les pays africains se sont tournés vers des alternatives plus coûteuses, en particulier les marchés de capitaux privés. Ainsi, la part des créanciers privés dans la dette extérieure de l'Afrique a augmenté tandis que celle des financements concessionnels a diminué. En 2023, les créanciers privés représenteront 43 % de la dette extérieure totale de l'Afrique et les banques multilatérales 34 % (CNUCED, 2024). En 2009, les parts respectives des créanciers privés et multilatéraux étaient de 25 % et 38 % (figure 2).

Figure 2 : Composition de la dette extérieure de l'Afrique par créancier



Source : CNUCED 2024

Pourtant, l'accès à des financements abordables reste crucial pour les pays à faible revenu qui s'efforcent d'atteindre leurs objectifs de développement, en particulier en Afrique. Selon la BAD, entre 2024 et 2030, les pays africains auront besoin collectivement d'environ 402 milliards d'USD pour accélérer leur transformation structurelle. Les implications de la baisse des financements concessionnels sont donc importantes, car un financement du développement abordable sous-tend la transformation structurelle de l'économie, du développement d'infrastructures résilientes au climat, la transformation agricole et des initiatives de réduction de la pauvreté dans les pays africains.

Il y a plus de 50 ans, en 1972, la BAD, la plus grande banque multilatérale de développement d'Afrique, a créé le FAD. La mission du FAD est de fournir des financements concessionnels (dons et prêts à faible taux d'intérêt avec des échéances à long terme) pour des projets de développement social et économique dans les pays les moins avancés d'Afrique qui ne sont pas éligibles aux prêts traditionnels de la BAD. Le portefeuille d'investissement du FAD joue un rôle crucial en soutenant les États fragiles, les initiatives climatiques, en encourageant la coopération transfrontalière et en contribuant à combler le déficit d'infrastructures de l'Afrique.

Depuis sa création, le FAD a mobilisé environ 53 milliards d'USD au cours de 16 cycles de reconstitution des ressources, qui ont lieu tous les trois ans. Au cours de ces cycles de collecte de fonds, les donateurs, tant en Afrique que dans le reste du monde, reconstituent les ressources du FAD.

Aujourd'hui, la FAD-17, prévue pour novembre 2025, vise à lever 25 milliards d'USD, ce qui en ferait la plus importante reconstitution de l'histoire du FAD.

S'appuyant sur les contributions des donateurs, le FAD fournit des financements concessionnels aux pays à faible revenu, ainsi qu'aux États fragiles et en transition, en Afrique. En avril 2024, le FAD aura déboursé un total de 58,5 milliards d'USD pour 2 847 projets. Les engagements historiques du FAD représentent un peu plus de 50 % des décaissements historiques de la BAD, qui s'élèvent à environ 105 milliards d'USD.

Au niveau sectoriel, le FAD a alloué ses investissements les plus importants aux infrastructures de transport (28 %), aux initiatives multisectorielles (27 %) et à l'agriculture et au développement rural (17 %). Cependant, son orientation sectorielle a évolué au fil du temps.

Entre le FAD-1 et le FAD-16, la proportion du financement destinée à l'agriculture rurale a nettement diminué, tandis que celle allouée au secteur de l'électricité a augmenté. La répartition sectorielle des décaissements du FAD reflète l'engagement ciblé du Fonds en faveur de la transformation économique des pays africains.

2.2 Qui peut bénéficier des ressources du FAD ?

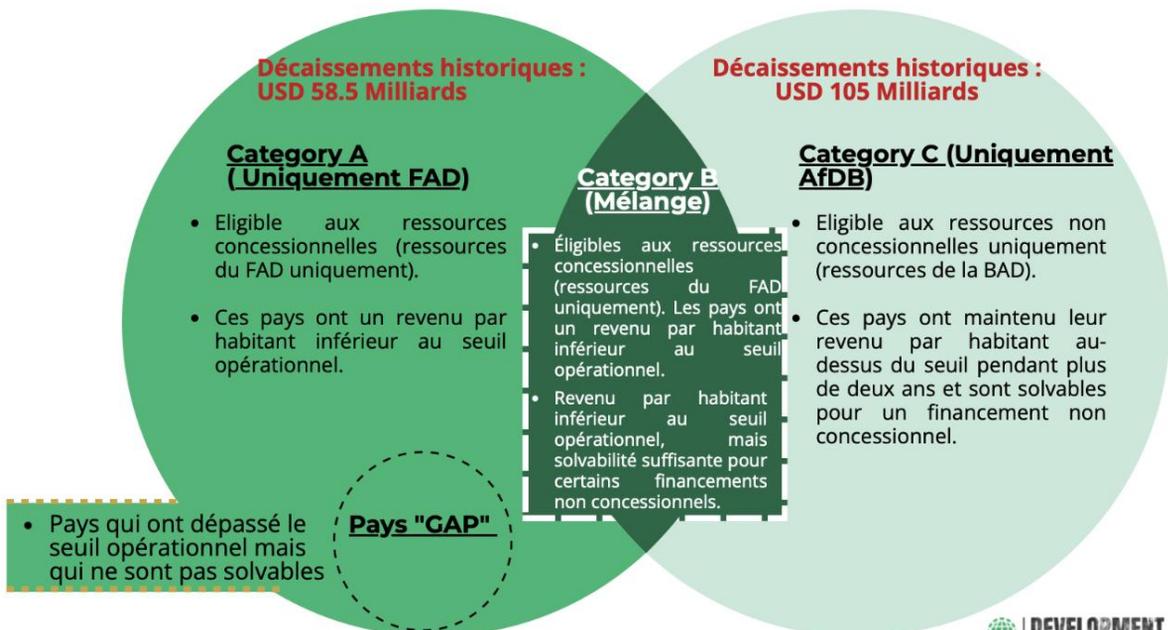
L'accès aux ressources du FAD est déterminé par la politique de crédit du Groupe de la BAD, qui fixe l'éligibilité aux différents guichets de financement du Groupe en fonction du revenu par habitant et de la solvabilité des pays membres régionaux.

Il y a deux catégories qui peuvent accéder aux ressources du FAD, la catégorie A et la catégorie B (Figure 3). Pour qu'un pays soit éligible aux ressources du FAD, il doit avoir un revenu par habitant inférieur à 1 335 USD et/ou ne pas être solvable.

Les pays de la catégorie A sont appelés pays exclusivement FAD et sont divisés en deux sous-groupes : les pays qui sont en dessous du seuil et qui ne sont pas solvables et (ii) les pays qui sont au-dessus du seuil mais qui ne sont pas solvables.

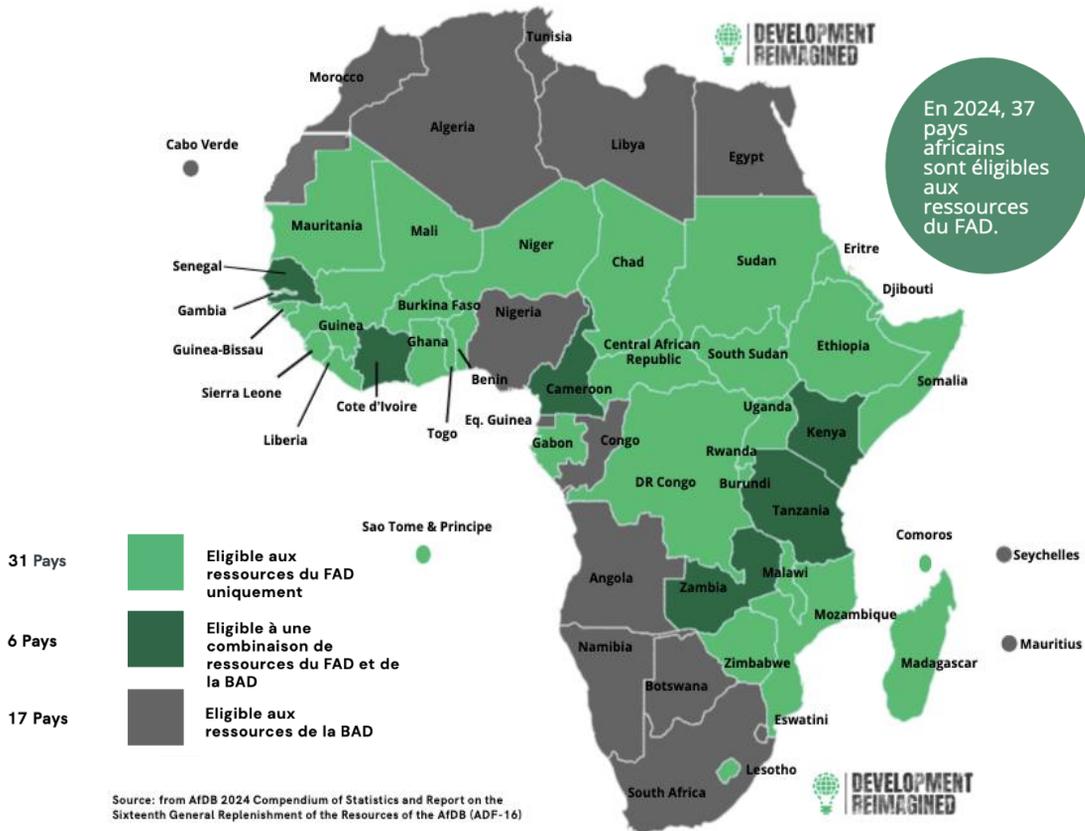
Les pays du deuxième sous-groupe sont appelés "Gap countries". Les pays de la catégorie B sont appelés "pays mixtes" et comprennent les pays qui se situent en dessous du seuil mais dont la solvabilité est suffisante pour accéder aux ressources traditionnelles de la BAD.

Figure 3 : Éligibilité au FAD



En avril 2025, 37 pays sont éligibles aux ressources du FAD, dont 31 pays dans la catégorie A et six dans la catégorie B (figure 4). La BAD dispose d'une troisième catégorie (catégorie C) qui comprend les pays qui ne sont pas éligibles aux ressources du FAD et qui ne sont éligibles qu'aux ressources de la BAD.

Figure 4 : Pays éligibles au financement du FAD



La graduation entre ces catégories se réfère au processus par lequel les pays passent d'une catégorie à l'autre. Par exemple, un pays qui n'est initialement éligible qu'aux ressources du FAD peut devenir éligible à la fois aux ressources du FAD et de la BAD (statut mixte) ou exclusivement aux ressources de la BAD. Notamment, les pays passant de la catégorie A à la catégorie C, qui ont temporairement accès aux ressources du FAD pendant la phase de transition, ne sont pas considérés comme des pays mixtes.

Le cadre de transition du FAD fournit un mécanisme pour gérer la transition entre les catégories. La période de transition peut aller de deux à cinq ans, en fonction des besoins spécifiques d'un pays. Ce cadre garantit un retrait progressif des financements concessionnels, tout en introduisant simultanément les financements non concessionnels de la BAD, afin de préparer les pays aux conditions plus strictes associées à ces types de financements.

La procédure d'évaluation du crédit du FAD pose deux problèmes majeurs.

Premièrement, le fait de s'appuyer sur des données qui engendrent plutôt qu'elles n'atténuent la prime de risque pour l'Afrique impose un plafond artificiel à la capacité d'emprunt des pays africains, quels que soient leurs besoins de financement. Dans ses évaluations de crédit, la BAD utilise le cadre d'analyse de la viabilité de la dette (AVD) de la Banque mondiale et du FMI.

Cependant, l'AVD prévoit des seuils d'endettement arbitraires de 60 % pour les pays à faible revenu ou de 70 % pour les marchés émergents dans les pays ayant accès au marché, alors que de nombreux pays à revenu moyen et élevé se sont développés avec des seuils de dette extérieure par rapport au PIB bien plus élevés.

En outre, l'AVD ne tient pas compte la dette de haute qualité, qui peut catalyser la croissance économique, avec un effet positif sur les bilans des pays emprunteurs. Ainsi, la détermination de la solvabilité qui en résulte impose un plafond artificiel à la capacité d'emprunt des bénéficiaires du FAD, ce qui peut être contre-productif car les pays en développement ont en fait besoin de plus, et non de moins, de dette.

Deuxièmement, si la classification des pays par la BAD est importante pour la gestion des crédits de la Banque, elle limite involontairement l'accès des pays à l'ensemble des ressources de la BAD en les excluant de certaines options de financement.

Par exemple, les pays exclusivement FAD (catégorie A), qui ont sans doute un plus grand besoin de financement du développement, n'ont pas accès aux prêts traditionnels de la BAD. Par conséquent, compte tenu de l'ampleur limitée du FAD et du paysage restreint du financement concessionnel à l'échelle mondiale, ces pays doivent se contenter de ressources restreintes.

De même, les pays exclusivement financés par la BAD (catégorie C) ne sont pas éligibles aux financements concessionnels du FAD. En conséquence, ils sont contraints de se tourner vers d'autres sources de financement, souvent plus coûteuses.

À titre d'exemple, en 2023, le Nigeria et le Cameroun avaient pratiquement le même PIB par habitant, à savoir 1 640 USD et 1 720 USD, respectivement. Les règles strictes de classification appliquées par la BAD ont permis au Cameroun d'accéder aux ressources du FAD en tant que pays Blend, alors que le Nigeria ne l'a pas pu puisqu'il était classé dans la catégorie C.

2.3 Comment les ressources du FAD sont-elles allouées ?

Les ressources du FAD sont allouées sur la base des performances du pays via le cadre de l'allocation basée sur les performances (ABP), qui constitue le principal mécanisme d'allocation.

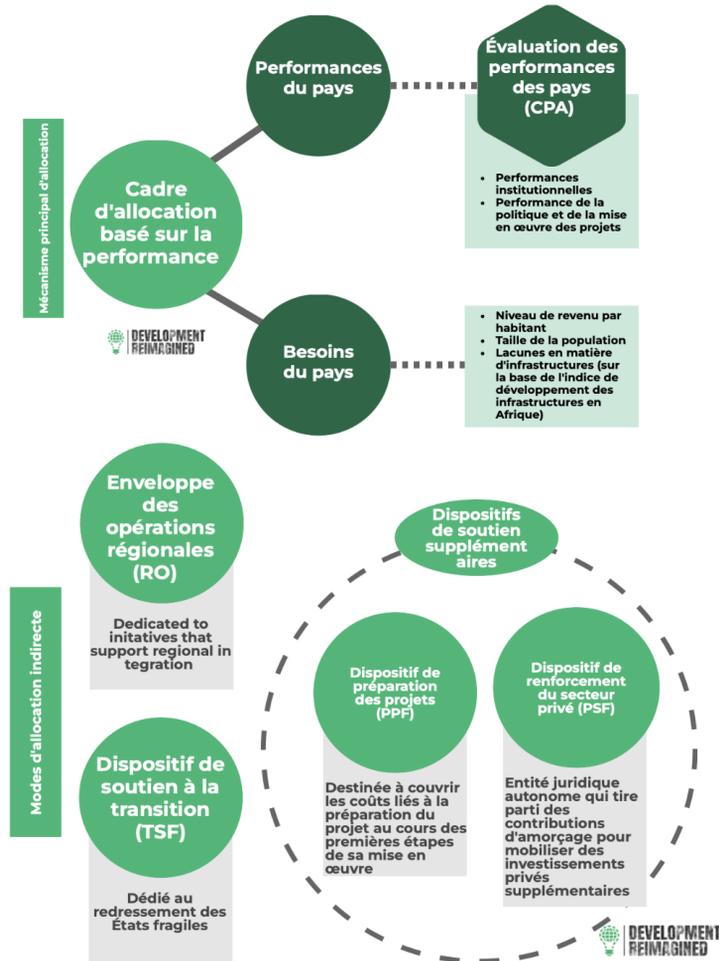
Une part importante des ressources du FAD est allouée par le biais d'enveloppes et de facilités spéciales (figure 5).

Ces investissements soutiennent les cinq grandes priorités de la BAD, les contributions les plus importantes faisant progresser les priorités 4 (Intégrer l'Afrique) et 5 (Améliorer la vie des populations en Afrique).

En outre, la plus grande partie des ressources du FAD est affectée à des projets régionaux/multinationaux, ce qui constitue l'une des caractéristiques uniques du financement du FAD par rapport à d'autres sources de financement concessionnels.

Le financement de projets multinationaux est essentiel pour exploiter les économies d'échelle promise par l'intégration des marchés et des chaînes de valeur africains.

Figure 5 : Allocation des ressources du FAD

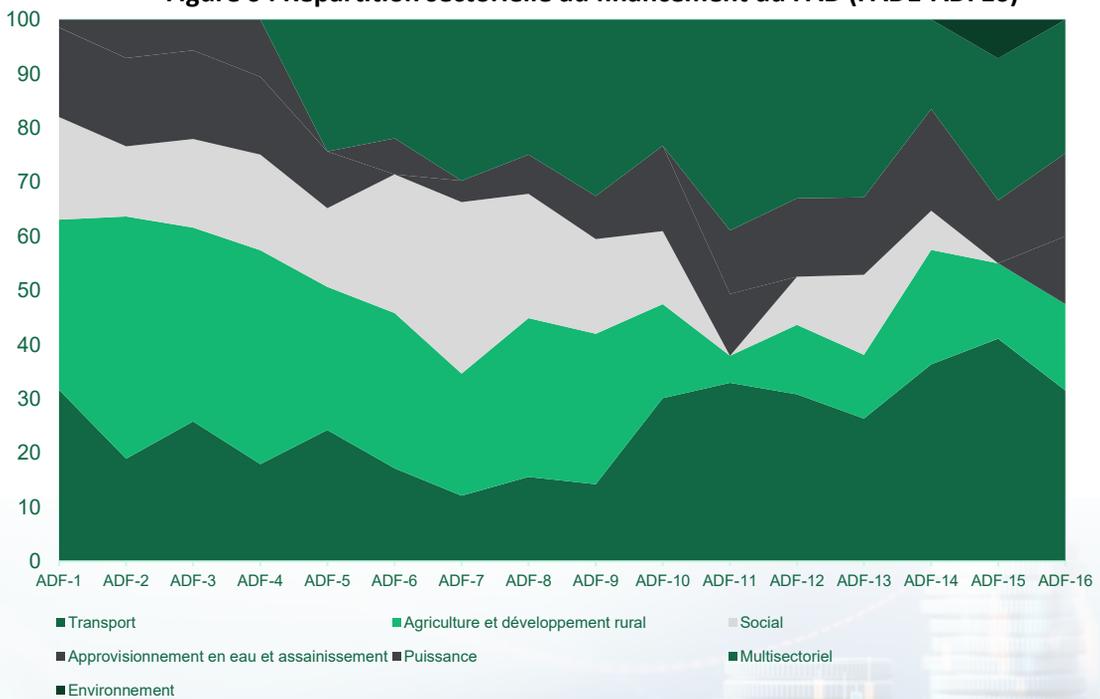


Priorités sectorielles

Au niveau sectoriel, le FAD a alloué ses investissements les plus importants aux infrastructures de transport (28 %), aux initiatives multisectorielles (27 %) et à l'agriculture et au développement rural (17 %) (figure 6). Cependant, l'orientation sectorielle du FAD a évolué au fil du temps.

Entre le FAD-1 et le FAD-16, la part du financement à l'agriculture et développement rurale a nettement diminué, d'environ 50 %, passant de 31 % à 16 % ; la part du financement consacrée à l'électricité a été multipliée par dix, passant de 1,5 % à 15 % ; tandis que la part des projets sociaux a diminué d'environ 20 % à approximativement 0 %. En outre, depuis le FAD-14, l'environnement a été un domaine d'intervention clé, avec un guichet de financement dédié depuis le FAD-17. La répartition sectorielle des décaissements du FAD reflète l'engagement ciblé du Fonds en faveur de la transformation économique des pays africains, ce qui constitue l'une des offres uniques de la BAD parmi les BMD engagées avec les pays africains.

Figure 6 : Répartition sectorielle du financement du FAD (FAD1-ADF16)



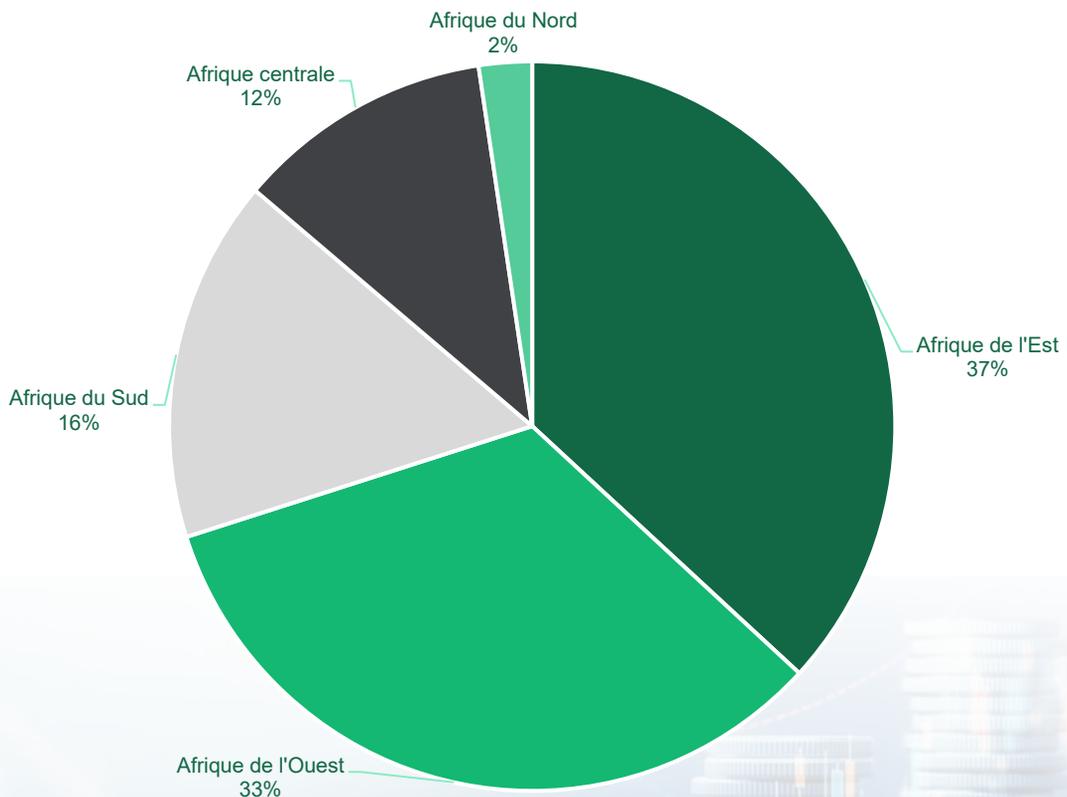
Source : Groupe de la Banque africaine de développement Groupe de la Banque africaine de développement

Priorité à l'échelon régional et national

Au niveau régional, l'Afrique de l'Est a été le principal bénéficiaire des ressources du FAD, suivie de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique australe (figure 7). En Afrique de l'Est, les principaux secteurs sont les transports et les projets multisectoriels. En Afrique de l'Ouest et en Afrique australe, les principaux secteurs sont les projets multisectoriels, l'agriculture et le développement rural. En Afrique centrale, la plupart des financements vont aux transports et aux projets multisectoriels, tandis qu'en Afrique du Nord, ils vont aux projets sociaux et à l'agriculture et au développement rural.

En raison de la nature de ses évaluations de solvabilité, comme nous l'avons vu, la majorité des ressources du FAD vont aux pays dont la solvabilité est meilleure selon l'AVD. Par exemple, cinq pays - la Tanzanie, l'Éthiopie, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et le Nigeria - qui présentent tous un risque modéré de surendettement selon l'AVD, représentent 34 % des décaissements historiques du FAD (figure 8).

Figure 7 : Répartition régionale des ressources du FAD



Source : Groupe de la Banque africaine de développement Groupe de la Banque africaine de développement

Par ailleurs, des pays comme la République centrafricaine, les Comores, la Gambie et la Guinée-Bissau, qui présentent tous un risque élevé de surendettement, représentent moins de 1 % des décaissements historiques du FAD. Un schéma similaire peut être observé pour les décaissements historiques de la BAD (figure 9). Il en résulte que ceux qui ont le plus besoin d'aide ne sont peut-être pas les mieux servis, ce qui peut involontairement créer un cycle auto-entretenu de pauvreté et de sous-développement.

Figure 8 : Principaux bénéficiaires des fonds du FAD (FAD1 - FAD16)

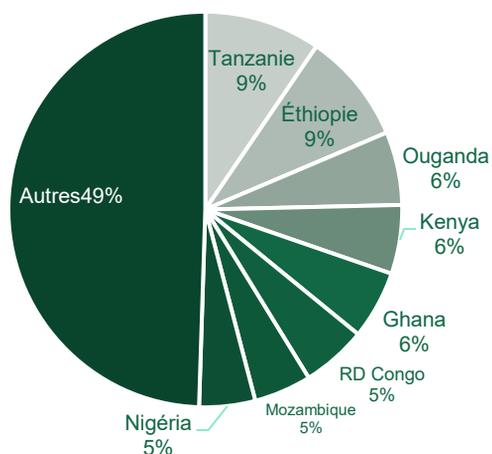
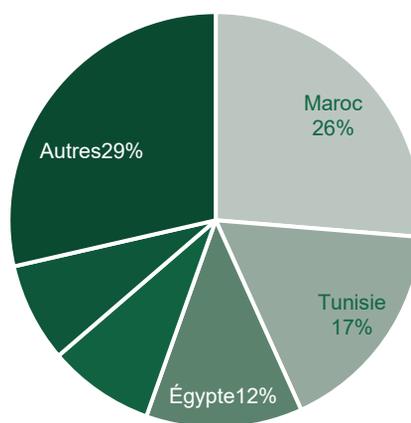


Figure 9 : Principaux bénéficiaires des financements de la BAD

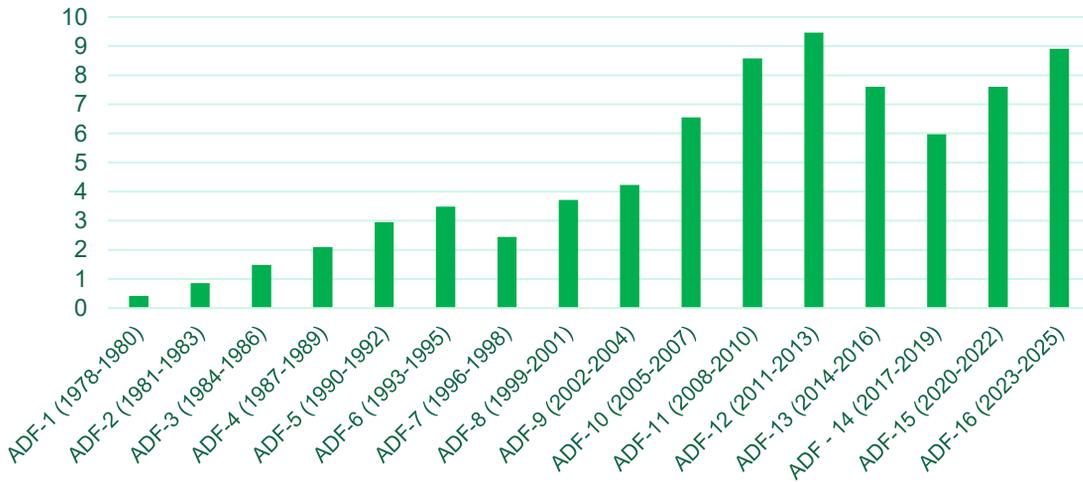


2.4 Comment le FAD assure-t-il le financement de ses opérations ?

Le FAD est principalement financé par les contributions des pays donateurs dans le cadre de cycles de reconstitution qui ont lieu tous les trois ans. Depuis sa création en 1972, le FAD a été reconstitué 16 fois, mobilisant environ 53 milliards de dollars. La reconstitution la plus récente, le FAD-16, a eu lieu en 2022 et a mobilisé 8,9 milliards d'USD pour la période 2023-2025 (figure 10).

Les principaux donateurs du FAD sont tous situés en dehors de l'Afrique : les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France, le Japon, le Canada, l'Italie, la Norvège, la Suède et les Pays-Bas (figure 11). Les États-Unis sont globalement le plus grand bailleur avec des contributions cumulées de 5,7 milliards d'USD. Collectivement, les pays européens représentent 62,5 % de l'ensemble des contributions des donateurs (32,5 milliards d'USD). La Chine, partenaire majeur du développement de l'Afrique, ne représente que 1,78 % des contributions au FAD (1 milliard d'USD).

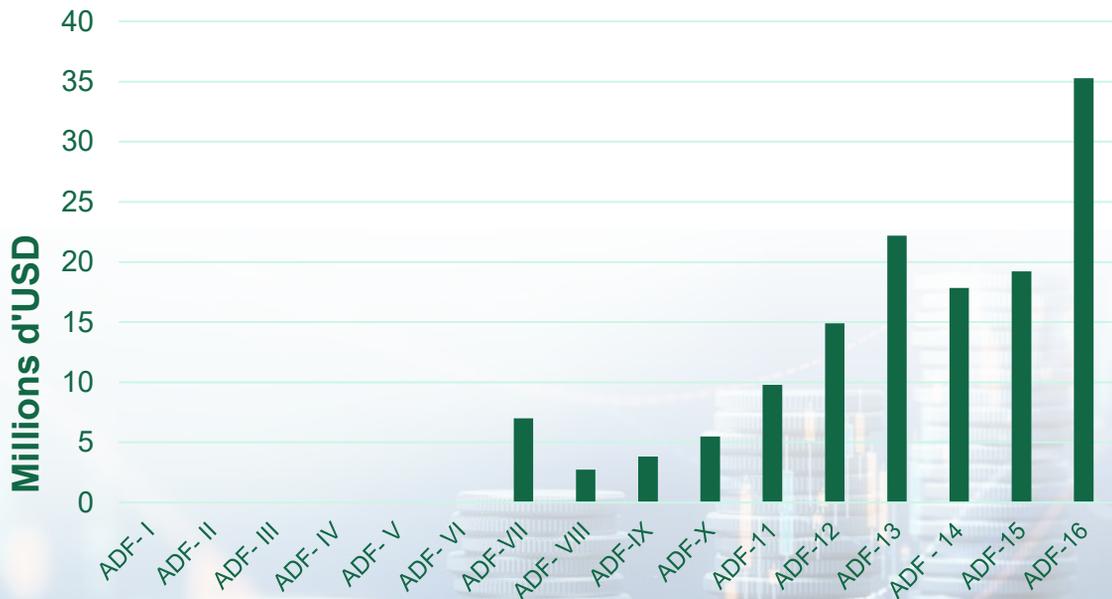
Figure 10 : Contributions totales des donateurs au cours des cycles de reconstitution des ressources du FAD (en milliards d'USD)



Source : Groupe de la Banque africaine de développement Groupe de la Banque africaine de développement

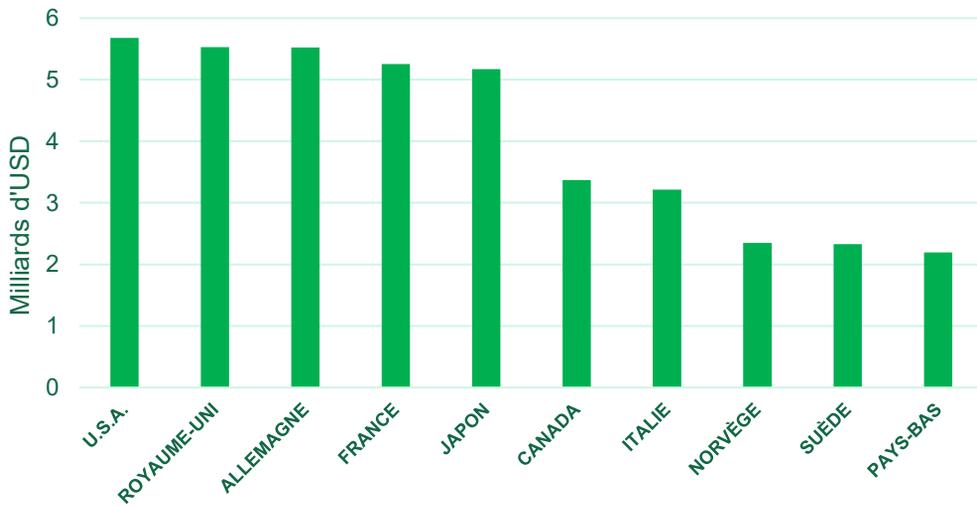
Collectivement, les pays africains représentent 0,21 % des contributions globales au FAD (figure 15), ce qui les place au 30e rang sur le plan historique, devant des donateurs plus modestes comme l'Irlande, le Luxembourg, la Turquie, l'Argentine et les Émirats arabes unis). Les pays africains ont commencé à contribuer au FAD-VII (figure 11). Depuis lors, seuls six pays africains (Algérie, Angola, Botswana, Égypte, Maroc et Afrique du Sud) ont contribué à l'ensemble des cycles de reconstitution, l'Afrique du Sud représentant à elle seule deux tiers des contributions africaines tout au long de l'histoire du FAD.

Figure 11 : Contributions de l'Afrique à la reconstitution des ressources du FAD (en millions d'USD)



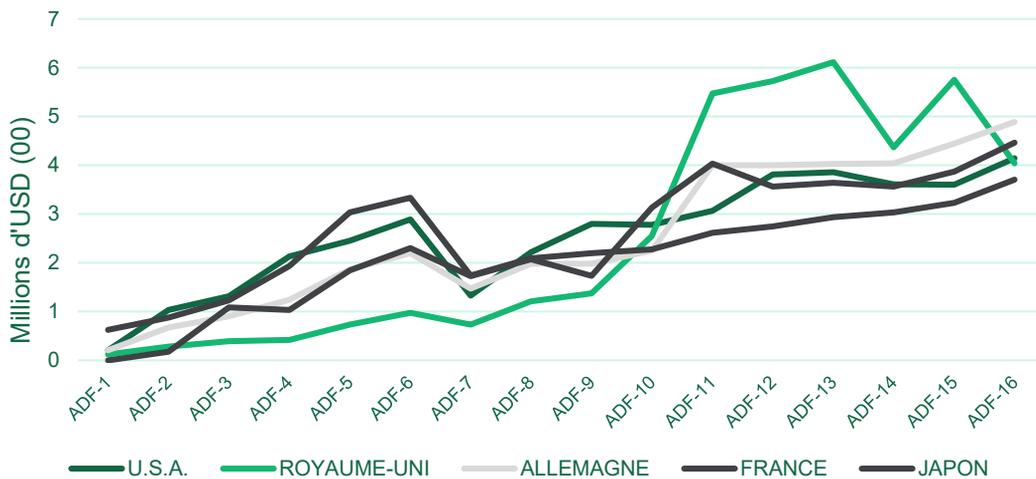
Source : Groupe de la Banque africaine de développement Groupe de la Banque africaine de développement

Figure 12 : Les 10 premiers pays donateurs au Fonds africain de développement (FAD 1-16)



Source : Groupe de la Banque africaine de développement Groupe de la Banque africaine de développement

Figure 13 : Évolution des contributions des principaux donateurs

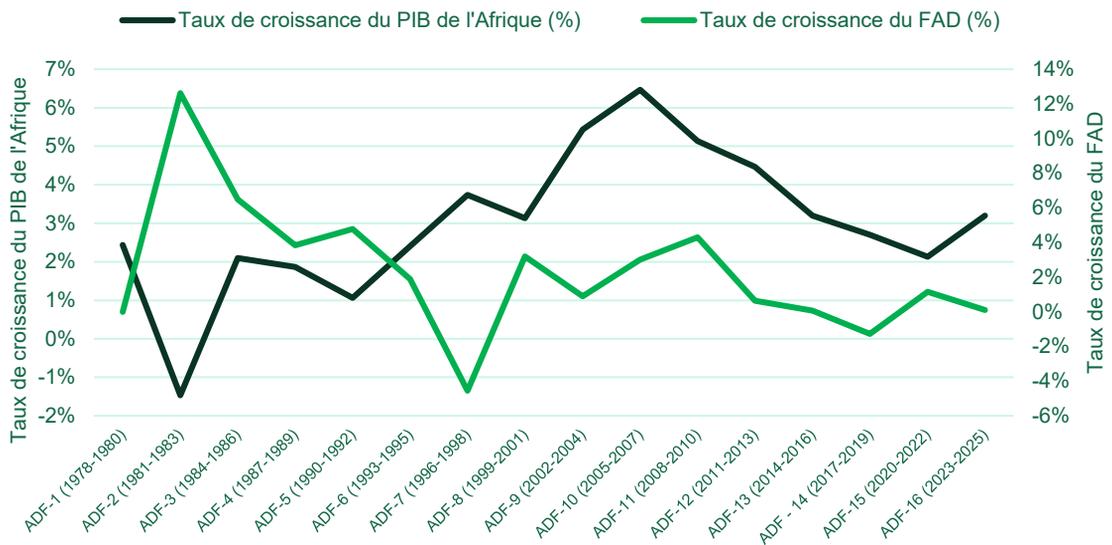


Source : Groupe de la Banque africaine de développement Groupe de la Banque africaine de développement

Malgré sa croissance et ses performances au cours des cinq dernières décennies, le FAD reste insuffisant pour répondre aux besoins de ses bénéficiaires. La croissance des pays africains s'est accompagnée d'une augmentation de leurs besoins de financement. Pourtant, le taux de croissance du FAD n'a pas suivi le rythme de croissance des besoins de financement des pays africains (Figure 13). Entre le FAD-1 et le FAD-16, les contributions totales des donateurs du FAD ont augmenté moins vite que le PIB de l'Afrique.) Par la suite, les pays peuvent se tourner vers des sources de financement alternatives plus coûteuses pour combler ce déficit. En effet, la part de la dette privée dans la dette extérieure de l'Afrique a augmenté au cours des deux dernières décennies, tandis que les prêts multilatéraux ont diminué, comme indiqué précédemment (figure 2).

L'ampleur limitée des ressources du FAD est en partie due au modèle de financement, qui s'appuie fortement sur les pays donateurs, sans tirer parti de ces derniers pour augmenter le montant des financements disponibles pour les pays bénéficiaires. Le FAD-17 s'est fixé un objectif ambitieux de 25 milliards d'USD qui, si atteint, serait sans précédent dans l'histoire du Fonds. Cependant, il reste bien en deçà des besoins de l'Afrique, surtout si l'on tient compte des contraintes fiscales auxquelles sont confrontés de nombreux pays africains à l'heure actuelle.

Figure 14 : Taux de croissance du FAD par rapport au taux de croissance du PIB de l'Afrique



Source : Groupe de la Banque africaine de développement Groupe de la Banque africaine de développement

2.5 ADF-17

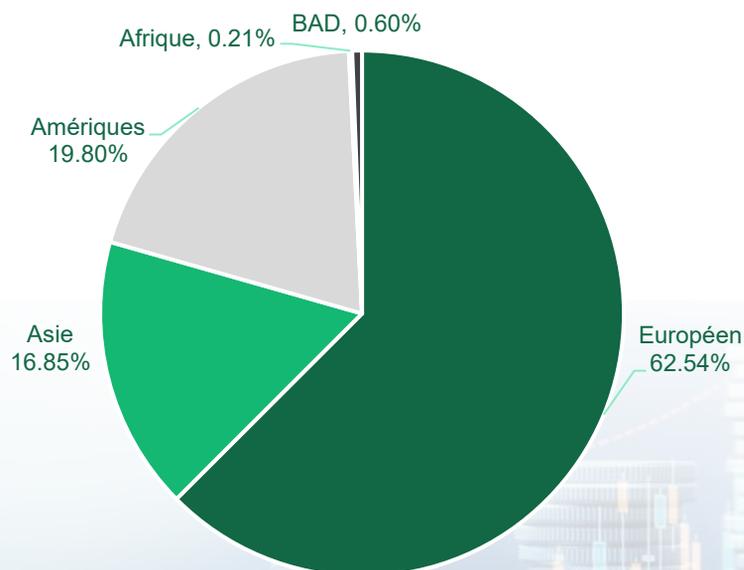
La 17^e reconstitution du FAD (FAD-17), à venir, représente un moment critique, car le Fonds affronte un environnement de collecte restreint, caractérisé par la réduction des budgets d'aide dans les principaux pays donateurs d'Europe et d'Amérique du Nord.

Bien que le cycle de reconstitution triennal suive les procédures établies, celui-ci revêt une importance stratégique en réaffirmant le rôle central des fonds multilatéraux pour faciliter la coordination et l'intégration du développement régional.

Une reconstitution solide du FAD-17 ne consiste pas simplement à maintenir les opérations actuelles ; elle concerne la croissance de l'activité et l'adaptation aux réalités financières en évolution, ainsi que le renforcement de la capacité de l'Afrique à déterminer ses priorités en matière de développement. Plusieurs facteurs clés façonnent ce cycle de reconstitution :

- Le Fonds vise à atteindre sa plus grande reconstitution, soit 25 milliards d'USD.
- La diminution des budgets d'aide des principaux pays donateurs suscite des inquiétudes.
- Le président Akinwumi Adesina fait avancer une réforme majeure visant à renforcer le cadre de financement du FAD et à élargir sa base de ressources en s'appuyant sur les marchés de capitaux, une *option d'emprunt sur le marché*.

Figure 15 : Contribution régionale moyenne par cycle du FAD



Source : Groupe de la Banque africaine de développement Groupe de la Banque africaine de développement

3 Recommandations

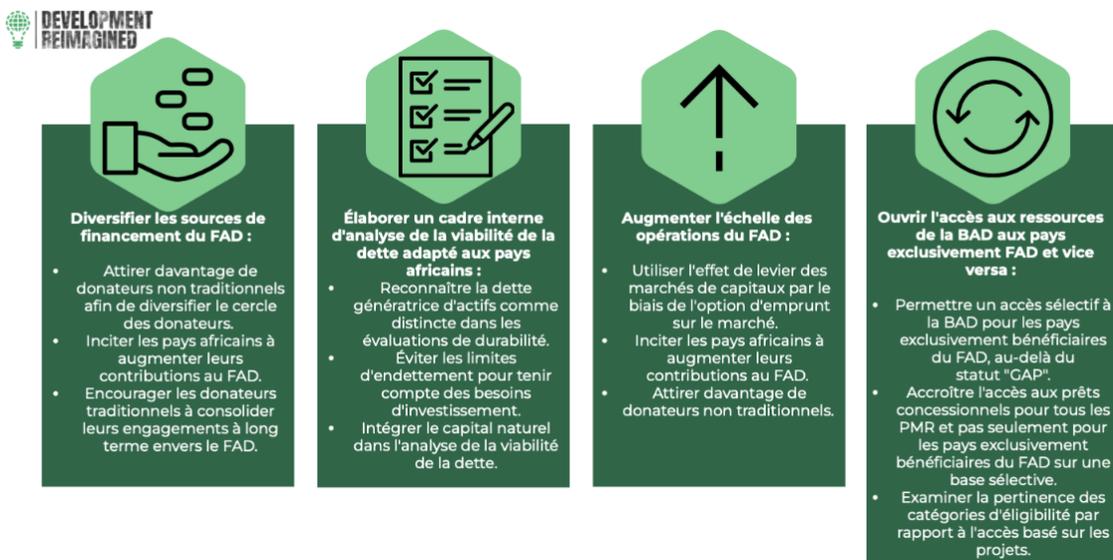
3.1 Aperçu des défis

Les recommandations qui suivent s'adressent à une série de parties prenantes, y compris la direction de la BAD, les PMR de la BAD, les pays donateurs du FAD et les nouveaux donateurs potentiels (figure 16).

Ensemble, ils visent à répondre aux défis clés et interconnectés identifiés dans cette note d'information :

1. Diminution des budgets d'aide étrangère des principaux donateurs
2. Utilisation du cadre de viabilité de la dette dans les évaluations de crédibilité
3. L'ampleur limitée des financements du FAD par rapport aux besoins de développement du continent
4. Règles d'éligibilité restrictives qui limitent l'accès aux ressources concessionnelles

Figure 16 : Aperçu des recommandations



3.2 Recommandations pour un FAD-17 fort

Défi 1 : Réduction des budgets d'aide des principaux donateurs

Dans un contexte difficile de collecte de fonds, caractérisé par la diminution des budgets d'aide étrangère et des campagnes de collecte concurrentes, la BAD devrait chercher à diversifier les sources de financement du FAD :

- 1. Exhorter/inciter les pays membres régionaux à augmenter leurs contributions au FAD :** En fin de compte, les pays africains doivent prendre en charge leur développement. La dépendance extrême à l'égard des donateurs extérieurs a placé le FAD dans une position précaire dans le paysage changeant de l'aide étrangère. La BAD devrait remédier à cette situation insoutenable en encourageant et en incitant les pays africains à augmenter leurs contributions aux reconstitutions du FAD. Les formes d'incitation pourraient inclure l'octroi d'un accès sélectif aux ressources de la BAD pour les pays exclusivement FAD et d'un accès sélectif aux pays exclusivement BAD qui contribuent à la reconstitution. ***Pays membres régionaux, Banque africaine de développement.***
- 2. Attirer davantage de donateurs non traditionnels pour diversifier les donateurs :** Alors que les donateurs traditionnels réduisent leurs budgets d'aide à l'étranger, la BAD devrait chercher à attirer des donateurs non traditionnels pour qu'ils augmentent leurs contributions au FAD et/ou contribuent pour la première fois à la reconstitution des ressources. Par exemple, la BAD pourrait cibler les pays du Golfe tels que les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, ainsi que d'autres puissances moyennes ayant un poids économique croissant, pour qu'ils augmentent considérablement leurs contributions à la reconstitution du FAD, non seulement pour combler le vide laissé par les donateurs traditionnels en déclin, mais aussi pour augmenter de manière significative l'échelle des opérations du FAD. Dans le même temps, la BAD devrait, dans la mesure du possible, encourager les donateurs traditionnels à protéger la valeur de leurs contributions au FAD afin d'éviter des réductions significatives des contributions des donateurs. ***Banque africaine de développement, pays donateurs.***
- 3. Augmenter le niveau des contributions provenant des ressources de revenus de la BAD :** Historiquement, la BAD a contribué aux reconstitutions du FAD en puisant dans ses ressources de revenu. Depuis la création du FAD, la BAD a contribué à moins de 1 % du montant total de la reconstitution. Ainsi, dans un contexte de resserrement des conditions de financement de la part des pays donateurs traditionnels, la BAD devrait augmenter la part de ses revenus consacrée à la reconstitution du FAD afin de consolider le Fonds en cette période de turbulences. ***Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement.***

Défi 2 : Dépendance à l'égard du cadre de l'AVD de la BM et du FMI pour l'évaluation de l'éligibilité au crédit

Compte tenu des lacunes dans les évaluations de la détermination de la solvabilité, la BAD devrait élaborer sa propre AVD qui soit pertinente et promeuve les aspirations de l'Afrique en matière de développement afin de répondre plus efficacement aux besoins de ses pays bénéficiaires.

Une telle AVD devrait prendre en compte les éléments suivants

1. La valeur développementale de la dette créatrice d'actifs : toutes les dettes ne se valent pas. La dette créatrice d'actifs peut accélérer la croissance économique et, par conséquent, la capacité d'un pays à honorer ses obligations en matière de dette. Cette différenciation de la dette devrait être prise en compte dans les évaluations de la dette de l'Afrique, au lieu d'une diabolisation uniforme de la dette. **Banque africaine de développement, autres BMD.**
2. Le fait que les pays africains ont besoin de plus, et non de moins, de dette : À leur niveau de développement actuel, les pays africains ont besoin de plus de dette pour la transformation structurelle de leurs économies. Par exemple, le déficit de financement des infrastructures en Afrique est estimé à 100 milliards d'USD par an, et l'Afrique doit dépenser environ 1,3 trillion d'USD par an pour atteindre les ODD d'ici 2030. Par conséquent, toute analyse de la viabilité de la dette doit veiller à ne pas créer de limites artificielles aux niveaux d'endettement, ni de préjugés excessifs contre l'emprunt. Elle doit plutôt partir de l'impératif de développement auquel l'Afrique est confrontée. **Banque africaine de développement, autres BMD.**
3. Le capital naturel a le potentiel d'augmenter les ressources à long terme du pays, mais l'AVD actuelle ne tient pas compte de ces actifs. **Banque africaine de développement.**

Défi 3 : échelle limitée de l'opération/ disponibilité limitée des ressources.

Pour augmenter l'échelle des opérations du FAD, la BAD devrait **adopter les recommandations du défi 1 ci-dessus, en plus de tirer parti des marchés de capitaux par le biais de l'option d'emprunt sur le marché** défendue par le président sortant de la BAD : Il est clair que le FAD ne lève pas suffisamment de fonds pour répondre aux besoins de ses bénéficiaires. Par conséquent, conformément à la recommandation du président sortant de la BAD, le FAD devrait tirer parti des contributions des donateurs pour faire appel aux marchés de capitaux afin d'augmenter son enveloppe de ressources, à l'instar de l'approche de l'IDA. **Banque africaine de développement.**

Défi 4 : Accès limité aux ressources du FAD et de la BAD

Plutôt que de restreindre l'accès aux prêts traditionnels de la BAD aux seuls pays bénéficiant du FAD, la BAD devrait trouver des moyens novateurs d'élargir l'accès au financement du développement pour ses actionnaires, d'une manière qui maintienne et préserve son statut de BMD. En tant que BMD régionale appartenant à l'emprunteur, la BAD devrait s'efforcer de fournir autant de financements concessionnels que possible à *tous ses membres*. La BAD pourrait envisager de rendre tous les PMR éligibles à un financement concessionnel ou très concessionnel avec les variations nécessaires. Par exemple, la BAD pourrait envisager d'accorder l'accès aux prêts traditionnels aux pays ne bénéficiant que du FAD sur la base d'un projet par projet. En effet, alors que certains pays peuvent être perçus comme peu solvables, certains projets peuvent être viables bien qu'ils soient situés dans ces pays. En élargissant l'accès à ces projets sur une base sélective, la BAD pourrait élargir l'accès à ses actionnaires et donc atteindre plus efficacement ses objectifs.

Recommandation : La BAD devrait accroître l'accès aux ressources concessionnelles pour les PMR par les moyens suivants

1. Explorer les voies d'un accès sélectif au financement non concessionnel de la BAD pour les pays exclusivement FAD, au-delà des dispositions actuelles pour les pays en situation d'écart. Le FAD devrait étendre un accès sélectif similaire aux pays exclusivement FAD. ***Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement.***
2. Accroître l'accès aux prêts concessionnels et très concessionnels pour tous les PMR et pas seulement pour les pays exclusivement bénéficiaires du FAD sur une base sélective. ***Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement.***
3. Commander un examen indépendant des avantages et des inconvénients du maintien des catégories d'éligibilité afin de déterminer s'il s'agit toujours d'une approche plus viable que le financement de projets.

Le fonds Africa Growing Together Fund (AGTF) est exemplaire à cet égard, car il met l'accent sur la faisabilité des projets plutôt que sur l'éligibilité des pays. L'AGTF est un instrument de cofinancement de 2 milliards USD sur 10 ans créé en 2014 par la Banque populaire de Chine et géré par la BAD.

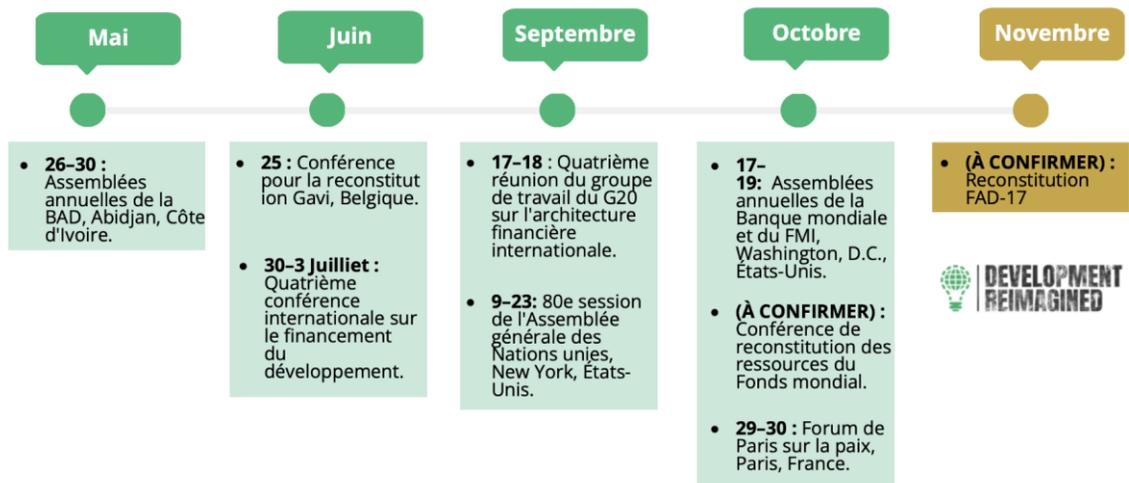
En vigueur jusqu'en 2024, l'AGTF a fourni un financement à faible coût pour des projets de développement souverains et non souverains en Afrique, aux mêmes conditions que les prêts de la BAD. Sur dix ans, l'AGTF a permis d'injecter 200 millions USD supplémentaires dans des projets de grande envergure chaque année sur le continent, couvrant un total de 55 projets, dont plus d'un tiers dans le secteur des transports. 63 % des ressources de l'AGTF sont allées à des pays exclusivement FAD, 31 % à des pays BAD et 6 % à des pays Blend.

Prochaines étapes :

La reconstitution des ressources du FAD-17 est prévue pour novembre 2025, ce qui laisse huit mois aux partenaires africains et internationaux pour mobiliser des ressources.

La figure 17 met en évidence les événements mondiaux clés qui offrent des possibilités de renforcer la dynamique.

Figure 17 : Événements clés pour créer une dynamique en faveur du renouvellement de l'ADF-17



Remerciements

Development Reimagined tient à remercier la Banque africaine de développement (BAD) pour avoir gracieusement partagé les données sur le FAD qui ont été utilisées pour cette analyse. DR souhaite également remercier Trevor Lwere, Jacques Dury, Juliet Onyino, Rugare Mukanganga et Jade Scarfe pour leurs contributions à cette note d'information.

Avertissement : Ce document a été créé par Development Reimagined et ne reflète pas les opinions de la Banque africaine de développement ni du Fonds africain de développement.

Pour contacter l'équipe de Development Reimagined, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante

interns@developmentreimagined.com

Pour en savoir plus sur Development Reimagined, veuillez consulter le site www.developmentreimagined.com





**DEVELOPMENT
REIMAGINED**